

Varenne agricole : les enjeux d'un exercice serré

« Engager une réflexion collective et construire des politiques durables pour la résilience du modèle agricole face aux aléas climatiques. » Telle est l'ambition du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique que le gouvernement a lancé, le 28 mai, pour les six mois à venir. Les travaux visent à identifier, avec l'ensemble des parties prenantes, (agriculteurs, ONG, élus,...) des solutions concrètes et établir une feuille de route. C'est au Ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, que revient la tutelle de ce Varenne, dont il est à l'initiative. Egaleme nt à l'œuvre la secrétaire d'état à la biodiversité Bérange re Abba, qui a en charge la politique de l'eau au Ministère de la transition écologique. Elle a invité les

participants à dessiner un modèle plus sobre et équilibré entre ressources disponibles, besoins et usages.

Le sujet de la ressource en eau est au cœur de ce Varenne. Le Chef de l'Etat, sur ce dossier, semblait vouloir cibler plus particulièrement les petits projets. « le projet de Varenne de l'eau va être de regarder tous les blocages que l'on a sur le territoire et de réussir à définir une méthodologie beaucoup plus rapide et faire sortir en particulier tous ces petits projets en quelques mois, et pas 18, 24 et quelque fois plus 36 mois », selon lui.

Les autres groupes ont en charge la question de la résilience de l'agriculture et la gestion des risques climatiques. Pour le député Frédéric Descrozaille, co-pi-

lote de ce groupe de travail, « la question de l'eau et celle de la gestion des risques sont absolument inséparables,... Dans la partie méditerranéenne jusqu'en Charente, on va se retrouver avec un climat qui ressemble au climat espagnol : avec plus d'eau à l'année, mais moins d'eau durant l'été dû à l'évapotranspiration. » Sur le chantier stockage de l'eau la feuille de route prévoit le renforcement des démarches de projets de territoire. Le groupe de travail sur la gestion des risques rendra sa copie en premier, sur la réforme de l'assurance récolte et du régime des calamités. Quant au groupe de travail sur le renforcement de la résilience de l'agriculture, il doit permettre de lancer, en 2022, des plans d'adaptation régionaux.

(Source : Agrapresse)